



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
a
Mon
be



19069890



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

14 MAI 2019

Greffier greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0839.429.981**

Dénomination

(en entier) : **TENNIS DE MAISON-BOIS**

(en abrégé) : **TENNIS DE MAISON-BOIS**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Drève de Maison Bois 37 à 4910 THEUX**

Objet de l'acte : **Démission d'administrateurs**

ASBL Tennis de Maison-Bois

"L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation et publication de la démission d'un administrateur :

FLAMAND Cédric en date du 18/04/19

2. Nomination d'un secrétaire et d'un trésorier :

HERTAY Simon en qualité de secrétaire

CORMANN Sonia en qualité de trésorier

Le quorum de présence étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée désigne Simon Hertay en qualité de secrétaire

Les membres présents lors de cette AG extraordinaire du 29 avril 2019 ont signé.

1. À l'unanimité, l'assemblée donne décharge à l'administrateur démissionnaire FLAMAND Cédric suivant sa démission du 18/04/19 et acte celle-ci. La publication sera faite dans les plus brefs délais.

2. L'assemblée générale redéfinit les fonctions comme telles :

HERTAY Simon en qualité de secrétaire

CORMANN Sonia en qualité de trésorier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30 "

L'assemblée se réfère aux statuts pour les fonctions de président, secrétaire et trésorier et souhaite la parution de celles-ci.

COLLETTE Audric,
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature